

Entretien

Faisons connaissance avec...



Nom: Zeder
Prénom: Michel
Age: 46 ans
Fonction: secrétaire général adjoint administratif depuis novembre 2004
Etat civil: marié, 2 enfants de 14 et 15 ans
Sport: course à pied
Hobbies: famille, bons petits plats et informatique

Que fait un secrétaire général adjoint administratif dans une commune comme Thônex ?

Tout d'abord, je tiens à préciser que le travail accompli est avant tout celui d'une équipe de 4 personnes occupant un total de 2,5 postes. Entre elles, les tâches sont réparties de la façon suivante: salaires et taxe professionnelle, factures fournisseurs, comptabilité et trésorerie, planification, mise en pratique des contrôles et des directives internes.

Le secrétariat général administratif est donc une sorte de service financier ?

Pas uniquement, car la gestion administrative des RH et l'informatique font également partie de ses attributions. Cependant, il est vrai que les finances constituent la majeure partie de notre activité. La préparation du budget représente d'ailleurs un des aspects essentiels de la gestion communale. Un travail de longue haleine, exigeant un maximum de concertation, mais ô combien nécessaire. Ce n'est en effet rien moins que la base, approuvée par les autorités communales, qui servira de cadre à toutes les réalisations et surtout en permettra le contrôle et le suivi rigoureux.

Il s'agit d'aimer les chiffres et les tableaux Excel pour occuper ce poste ?

Détrompez-vous, les aspects relationnel et rédactionnel sont tout aussi importants. Etre à l'écoute, parler des projets de chaque service de manière informelle, autant d'informations récoltées qui, d'une manière ou d'une autre, ont une répercussion sur les finances, qu'il s'agisse de l'élaboration du budget ou du suivi des dépenses. Quant à l'écrit, il tient une place essentielle dans l'argumentation et la défense d'un budget. Il faut pouvoir rendre accessible et sympathique n'importe quel chiffre !

Une faculté qui peut s'avérer précieuse dans le processus d'approbation des budgets communaux ?

Peut-être, en tout cas à Thônex, l'approbation des comptes et budgets s'est toujours déroulée de manière admirable. Je considère cela comme une véritable marque de confiance des politiques envers l'administration. D'autant plus que nous vivons actuellement le début d'une grande phase de réalisations, avec des besoins en trésorerie en forte augmentation. L'administration du futur est en marche et des défis importants sont en jeu, notamment en termes de maîtrise des investissements.

Quelques chiffres (annuels)

- 4 200 factures fournisseurs
- 820 fiches de salaires
- CHF 31 mios de budget de fonctionnement
- CHF 20 mios de budget d'investissement
- 450 bordereaux pour perception de la taxe professionnelle

Agenda - Printemps 2008

Avril

- 3 avril 2008** | 20h30
Après le succès de la tournée « Ideal tour » (2005/2006), Jean-Louis Aubert revient avec une tournée acoustique pour 2007/2008 « Un tour sur moi-même ». Une expérience unique: seul en scène, Jean-Louis revisite 30 ans de vie musicale.
Salle des fêtes
- 9 avril 2008** | de 15h à 17h30
Loto réservé aux aînés thônésiens.
Salle des fêtes
- 17 avril 2008** | dès 19h
Soirée des aînés (sur inscription).
Salle des fêtes
- 19 avril 2008** | 20h30
Concert de la Musique de la Police genevoise.
Salle des fêtes

Mai

- 30 mai 2008** | dès 20h
Concert de jazz.
Salle des fêtes

Juin

- 25 et 26 juin 2008** | dès 19h
Participez à la ferveur sportive qui va enflammer le mois de juin et rejoignez-nous sous tente pour les demi-finales de l'Eurofoot 2008. Deux écrans géants diffuseront les matches en direct dans une ambiance des plus chaudes.
Place de fêtes de la mairie
- 27 juin 2008** | dès 18h
Fête des écoles.
Place de fêtes de la mairie

Déchets de jardin

Les containers remplacent les sacs jaunes

La formule de récupération des déchets de jardin dans des sacs plastiques ne donnant pas totale satisfaction (plastique non biodégradable et sacs vite éventrés), la commune a décidé de les remplacer par des containers. Ils seront toujours collectés gratuitement au domicile des communiers selon la même fréquence, soit du 1^{er} mars au 15 décembre, les lundis et jeudis, à l'emplacement habituel des ordures. Ce service n'inclut pas les entreprises.

Pour rappel, des bennes sont également disponibles toute l'année au centre de voirie, ch. du Bois-des-Arts 54, pour récupérer les déchets de jardin, uniquement constitués de feuilles mortes, gazon et branches en fagots de 80 cm de long au maximum.



Mairie de Thônex
58, chemin du Bois-des-Arts
C.P. 264 - 1226 Thônex
t 022 869 39 00 - f 022 869 39 01

Horaires

Lundi - Jeudi: 8 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30
(vendredi et veille de jour férié: 16 h 30)

Service passeports / cartes d'identité
Lundi - Jeudi: 9 h - 16 h 30
(vendredi et veille de jour férié: 9 h - 16 h)

www.thonex.ch



Thônex INFO

N°9 avril 2008

Edito

Isabel RoCHAT, Maire

Chères Thônésiennes,
Chers Thônésiens,

L'année 2008 sera définitivement celle qui verra se dessiner un tournant dans notre dossier des Communaux d'Ambilly! Début janvier, le Conseil d'Etat ouvre la voie à 2500 logements avec l'annonce du projet de loi de déclassement. Son président lui-même déclare: « si nous évitons les oppositions, le chantier pourrait s'ouvrir à la fin de cette législature », soit en 2009!

Lors de l'audition que la commission d'aménagement nous a accordée fin février, le Conseil administratif de Thônex s'est efforcé de convaincre les députés que voter ce projet de loi tel quel, reviendrait manifestement à nier tout le travail d'approfondissement que le canton et la commune ont accompli durant ces trois dernières années. Mais nous avons aussi réaffirmé notre volonté de nous montrer solidaires face à la crise du logement qui sévit à Genève et préavisé favorablement dans un premier temps le plan directeur de quartier, véritable contrat entre le canton et la commune. Notre détermination se verra confirmée par un vote du conseil municipal le 18 mars 2008.

Le message de la commune est clair et n'a cessé d'être cohérent depuis 2003. Oui, nous sommes favorables à un déclassé, mais différencié et qui nous garantisserait un développement de ces nouveaux quartiers dans le respect de la qualité des espaces publics et des espaces verts, bref, un vrai projet coordonné, qui serait porté par toute une population pour assurer un avenir de qualité à ses enfants, et non imposé d'une façon brutale.

Un contrat ne se conçoit que dans la confiance. Ne la gâchons pas!



Claude Détruche, Conseiller administratif



Philippe Decrey, Conseiller administratif

Le point sur

- Dossier spécial sur les Communaux d'Ambilly**
- Les travaux à l'école de Marcellly
- Les collectes de don du sang

Du nouveau dans la commune

- Création d'un Jardin du Souvenir
- Remplacement des abribus
- Abonnements culturels à prix préférentiels

Ne manquez pas

- Les festivités autour de l'Eurofoot
- La tournée acoustique de Jean-Louis Aubert
- Le concert de la Musique de la Police genevoise

Faites connaissance

- M. Michel Zeder, secrétaire général adjoint administratif

Travaux

Marcelly, c'est fini; Adrien-Jeandin à l'horizon

Les écoles sont en point de mire du programme de rénovation de la commune:

- A Marcelly, les délais sont tenus et le transfert des classes s'est effectué comme prévu, durant les vacances de Pâques. Concernant la piscine, la décision a été prise de la maintenir ouverte pendant les travaux, malgré les inconvénients causés aux usagers. Pour les limiter au maximum, les vestiaires extérieurs feront l'objet de transformations pour une utilisation toute l'année. La mairie remercie par avance les communiens de bien vouloir faire preuve de compréhension en regard des désagréments engendrés.
- Du côté d'Adrien-Jeandin, les travaux vont commencer cet été. Au programme, changement des chaudières pour passage à un chauffage au gaz et rénovation de la salle de gym, avec remplacement des vitrages, réfection du sol et amélioration de l'isolation phonique.
- En ce qui concerne la mairie, les différentes hypothèses développées par le mandataire sont en cours d'examen par la commission ad hoc.
- La place des fêtes a été aménagée en eau et en électricité; elle est prête à accueillir les diverses manifestations prévue cette année.

Cimetière

Création d'un Jardin du Souvenir

Pour répondre au souhait exprimé par plusieurs communiens, les autorités thônésiennes envisagent la création d'un Jardin du Souvenir au cimetière de Thônex. Ce lieu de recueillement, agrémenté d'une pièce sculpturale en granit poli,

pourra accueillir les cendres des défunts et servir de fosse commune. Le projet prévoit également le recouvrement en granit du caveau existant et le remplacement de la haie extérieure.

Sport

Festivités dans le cadre de l'Eurofoot

« Thônex une ville, Thônex une équipe... de supporters de foot! » Afin de faire profiter ses communiens de la ferveur populaire que ne va pas manquer de créer l'Eurofoot en juin prochain, le Conseil administratif a décidé d'utiliser les infrastructures mises en place pour les promotions pour organiser deux manifestations autour des demi-finales, les **25 et 26 juin 2008**. Deux écrans géants, des animations et la présence des associations communales, sportives et autres, pour assurer l'intendance, l'ambiance promet d'être chaude. A noter que les promotions des 6^{es} années seront vraisemblablement déplacées pour éviter tout conflit d'intérêt.



Dossier spécial

Communaux d'Ambilly

Le Conseil d'Etat fait le forcing

Quelques jours avant Noël, le Conseil administratif recevait du Département du territoire un plan directeur de quartier (PDQ) des Communaux d'Ambilly, avec un délai au 8 février 2008 pour se prononcer. De quoi tout de suite se mettre dans le bain en début d'année. D'autant plus que le 9 janvier, Laurent Moutinot, président du Conseil d'Etat, annonçait le dépôt d'un projet de loi de déclassement global du périmètre en zone 3. La commune de Thônex avait jusqu'au 26 février pour transmettre un préavis. Sachant que Robert Cramer a toujours assuré les autorités thônésiennes que le PDQ serait discuté avec la commune, comme d'ailleurs la loi le prévoit, et qu'il précéderait la demande de déclassement, il y avait de quoi se sentir trahis et perdre le peu de confiance qui avait été instauré pendant les négociations.

PDQ: Préavis technique favorable sous réserves

Tous les partis se sont mobilisés en un temps record et, en date du 8 février, la commission d'urbanisme a été en mesure d'exprimer un avis favorable, sous réserves, au projet de plan directeur de quartier MICA. La commune approuve notamment le principe d'urbanisation par étapes successives sur 15 ans et une réserve de terrains à urbaniser à plus long terme. Elle est favorable à l'alternance de « pièces urbaines » faites d'espaces verts et d'équipements publics disposés le long d'un mail central (A1, A2 et A3). Cependant, elle émet des réserves quant au taux de surfaces affectées aux activités et services (B1), qu'elle aimerait augmenter de 10 à 15%, et au mode d'accès, dont l'unicité est source de conflits et de nuisances.

Déclassement: Préavis défavorable au projet de loi

Le projet de modification de zone soumis au Grand Conseil le 26 janvier 2008 est identique au projet 2004, rejeté par le Conseil municipal en juin 2005 et gelé par le Chef du département d'alors, en attente de l'adoption d'un PDQ. Il prévoit un déclassement en bloc de l'ensemble du périmètre en zone 3, sans tenir compte des zones de verdure et des espaces affectés aux équipements publics. Par conséquent, la commune s'oppose au projet de loi et demande qu'il soit modifié conformément au PDQ en distinguant

Plan directeur de quartier



des périmètres classés en zone 3, les zones de verdure et celles affectées aux équipements publics.

Une précieuse garantie à ne pas galvauder

Le plan directeur de quartier constitue le dernier verrou que Thônex puisse faire valoir. A ces fins, la commune requiert auprès du Département du territoire, sa finalisation et son adoption dans les meilleurs délais. Cette adoption constitue en effet un préalable indispensable à tout vote de déclassement par le Grand Conseil dont il fixe le cadre. Accepter le projet de loi tel qu'actuellement proposé par le Conseil d'Etat reviendrait à lui donner un chèque en blanc et faire fi de trois ans de travaux d'études. Le Conseil administratif met tout en œuvre pour s'y opposer et éviter un développement pharaonique à Thônex. Rendez-vous à la prochaine séance du Grand conseil!

Circulation

Des abribus tout beaux tout neufs

Si seuls quelques communiens attentifs auront remarqué que l'avenue de Thônex s'est récemment embellie d'un magnifique abribus de dernière génération, tous les Thônésiens se sont forcément inquiétés de la disparition progressive de tous les autres abribus de la commune. En fait, ces travaux ne sont que les premiers actes d'un programme de remplacement de tous les abribus thônésiens. C'est uniquement dans un souci d'économie que la dépose a été regroupée; les nouveaux abribus ne tarderont pas à occuper les emplacements laissés libres, pour le plus grand confort de tous les usagers.

Au chapitre de la circulation, on peut également mentionner que le crédit de construction pour le chemin du Foron vient d'être voté. Le début des travaux est imminent.

Don du sang

Elan de solidarité confirmé



Lors de la deuxième collecte de sang organisée à Thônex en janvier dernier, le centre de transfusion sanguine cantonal a eu la confirmation que les Thônésiens savaient faire preuve de solidarité. Après les 90 nouveaux donneurs de la première édition, 25 personnes se sont encore présentées pour la première fois à une collecte de sang. Ajoutées aux 63 donneurs fidèles qui ont répondu présent à ce rendez-vous, elles garantissent le succès de cette deuxième édition. Une autre collecte est d'ores et déjà prévue le **mercredi 28 mai 2008, de 14h30 à 19h30**. Sachez cependant que le canton de Genève est loin d'être autonome dans son approvisionnement en sang. Sur les 24 500 poches de sang utilisées en 2007, seules 16 600 provenaient des dons reçus par le CTS. Nous comptons sur vous pour inverser la tendance.

Culture

Des abonnements exclusifs à prix préférentiels

La mairie propose en exclusivité à ses communiens des abonnements culturels à des conditions très avantageuses. Profitez-en!

Deux formules sont disponibles:

- Abonnement demi-saison à CHF 120.-, soit 4 spectacles à choix sur un minimum de 8 spectacles proposés
- Abonnement saison à CHF 200.-, soit 8 spectacles à choix sur un minimum de 16 spectacles proposés

La programmation de la saison culturelle 2008 allie têtes d'affiche et découvertes dans des tonalités aussi variées que la chanson française, le hip-hop, le music hall ou l'humour. Laissez-vous surprendre, saisissez cette chance qui est offerte aux Thônésiens de découvrir à moindre coût des univers artistiques différents; vous ne le regretterez pas. Pour plus de renseignements ou pour vous abonner, contactez ThônexArtSpectacles au 022 348 64 21, par fax au 022 348 65 28 ou par mail: culturethonex@bluewin.ch.